

---

Discours de la députation des élèves de la patrie qui félicitent la Convention pour ses augustes travaux, lors de la séance du 29 ventôse an II (19 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de la députation des élèves de la patrie qui félicitent la Convention pour ses augustes travaux, lors de la séance du 29 ventôse an II (19 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 671;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31499\\_t1\\_0671\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31499_t1_0671_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

reur, eh bien ! votre existence nous a effrayé. Monstres complices des Pitt et des Cobourg et des tyrans, votre mort va venger l'humanité entière et hâtera la liberté de tous les peuples, Montagnards intrépides, que vous êtes chers à la Patrie ! Soyez toujours la terreur des intrigants, des royalistes et des traîtres ; nous jurons de vous environner, de nous resserrer autour de vous plus que jamais. La liberté ne périra pas. Il n'y a de mort que pour les liberticides.

Nous vous félicitons de votre dernier décret qui est le complément des mesures révolutionnaires ; aucuns conspirateurs ne nous échapperont ; nous jurons de vous les dénoncer ainsi que tous ceux qui auroient la lâcheté ou la faiblesse de ne pas remplir, ce devoir impérieux pour le salut de la République. Vive la Liberté, Vive la Montagne et périssent tous les traîtres (1).

Suivant le procès-verbal déposé sur le bureau, la société populaire de Réau a apporté à Melun, pour nos braves frères d'armes, quarante-quatre chemises, seize paires de bas, deux habits, six paires de souliers, et deux gobelets d'argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 43

Les élèves de la patrie viennent féliciter la Convention (3). Revêtus de l'habit national et précédés de tambour, ils défilent dans la salle

L'ORATEUR. « Comme des enfans environnent leur mère, dit l'un d'eux, ainsi les élèves de la patrie se sont rangés autour de la commune de Paris pour venir vous féliciter sur vos augustes travaux. Votre courage et le calme que vous gardez au milieu des tempêtes, annoncent à l'univers que vous êtes dignes de fonder la liberté d'une grande nation. Cependant, malgré la foule des soins qui vous occupent, vous n'avez point oublié de verser, sur la classe des infortunés, les bienfaits dont elle avoit besoin. Poursuivez la carrière dans laquelle vous êtes si glorieusement entrés. Faites qu'il n'existe plus parmi nous d'autre vœu que celui du bonheur public. Continuez sur-tout à purger la patrie des traîtres qui veulent déchirer son sein, et qui sont plus à craindre pour elle que toutes les hordes ennemies qui nous menacent. Quant à nous qui vous devons la liberté, les mœurs et l'éducation, nous jurons devant vous de défendre votre ouvrage jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » (5).

Le président répond : La Convention vous voit avec plaisir dans son sein ; jeunes gens, vous êtes l'espérance de la patrie. Rendez-vous dignes

(1) C 295, pl. 995, p. 47. Signé : PARISOT (présid.), NORMAND (secrét.), CHARPENTIER (secrét.). *Débats*, n° 546, p. 375; *Mon.*, XIX, 739.

(2) P.V., XXXIII, 435.

(3) P.V., XXXIII, 436. *Mon.*, XIX, 738.

(4) *Débats*, n° 546, p. 375.

(5) C 295, pl. 995, p. 45. Extraits dans *Débats*, n° 546, p. 375; *B<sup>in</sup>*, 30 vent. (1<sup>er</sup> supplé).

d'être un jour ses défenseurs. (*On applaudit*) (1). Ces jeunes républicains sont admis à la séance au milieu des applaudissemens.

Mention honorable, insertion au bulletin.

## 44

Une députation de toutes les autorités constituées et de la société populaire de la commune de Montagne-de-Bon-Air, vient féliciter la Convention sur les mesures qu'elle a prises, par l'activité perpétuelle et infatigable de ses comités de salut public et de sûreté générale, pour déjouer les complots infâmes tramés par des scélérats.

Elle annonce que, dès que le décret sur la fabrication du salpêtre a été connu, tous les citoyens ont dit : « Tandis que nos enfans battent l'ennemi, il faut que nous piochions la terre et fassions du salpêtre. » Que tout le monde s'est rendu au lieu indiqué, et qu'en une décade, un atelier de 110 pieds de long sur 31 de large, fut, en partie, rempli de terre salpêtrée et de cendres ; ce qui formoit une montagne, d'où sortira la foudre qui va faire descendre les tyrans de leurs trônes.

Les commissaires de la Montagne-de-Bon-Air assurent que cette commune fournira 1.200 liv. de salpêtre par décade, et 2,666 liv. vont être envoyées au district (2).

L'ORATEUR de la députation. En même temps que les habitans de la commune de la Montagne-du-Bon-Air viennent féliciter la Convention nationale sur les mesures qu'elle a prises pour déjouer les complots infâmes tramés par des scélérats, par l'activité perpétuelle et infatigable de ses Comités de Salut public, et de Sûreté générale ; l'inviter à rester à son poste, et garder cette attitude fière et imposante qui fera toujours trembler nos ennemis, ils vous annoncent aussi que la haine pour les tyrans est toujours à l'ordre du jour dans leur commune.

Dès que les magistrats du peuple eurent reçu votre décret pour la fabrication des salpêtres, ils s'empressèrent de le faire connoître à leurs concitoyens et de leur indiquer le lieu qu'ils avoient choisi pour construire un atelier.

Nos enfans, nous ont-ils dit, battent les ennemis, il faut que les pères piochent la terre et fassent du salpêtre.

Les jours furent indiqués par le Conseil général de la commune, et tous les citoyens au premier signal se rendirent aux lieux désignés pour le travail, et à tour de rôle. Là des pères dont les bras accoutumés à un travail léger, étoient armés d'une pioche qu'ils conduisoient comme un hercule. Ici des vieillards qui se reposent chez eux pour vivre du fruit de leurs travaux reprirent la pelle et remuoient la terre avec cette facilité qui annonce le courage, et en chargèrent leurs voisins qui avoient la hotte sur le dos, et en une décade, un atelier de 110 pieds de long sur 31 de large, fut rempli en partie et de terres salpêtrières et de cendres.

(1) *Débats*, n° 546, p. 376.

(2) P.V., XXXIII, 437. *Mon.*, XIX, 738 (Montagne-du-Tonnerre !)